



FEDERATION DES FINANCES

**SECTION DES
PYRENEES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

CHSCT DU 2 AVRIL 2014

Au menu (très chargé) de ce CHSCT, ont été abordés les points suivants :

1) Présentation de la note d'orientation ministérielle 2014 « Santé, Sécurité et Conditions de travail » :

Cette présentation, faite par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), a mis en exergue l'importance de la destination des crédits ainsi que l'amorce d'une définition « positive » des opérations pouvant faire l'objet de financement par le CHSCT. Désormais, sont clairement affirmées des possibilités de cofinancement d'opérations avec des crédits de fonctionnement courant.

Ont été évoqués également les risques Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR), les Risques Psychosociaux (RPS), les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les risques liés à la présence d'amiante.

Avant de passer au deuxième point de l'ordre du jour, FO-FINANCES 64 a demandé qu'à l'avenir un procès-verbal soit établi à l'issue de chaque réunion du CHSCT.

L'administration a répondu par l'affirmative et a souhaité que les organisations syndicales mettent à la disposition du secrétaire du CHSCT leurs comptes-rendus. Toutes les OS ont donné leur accord.

2) Présentation des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la DDFIP et de la DRDDI de Bayonne, ainsi que des Programmes Annuels de Prévention associés (PAP) :

La direction, qui avait réuni un groupe de travail sur 4 jours, a reconnu les difficultés rencontrées afin d'établir un plan d'action opérationnel.

Afin de synthétiser et de ne pas entrer dans des détails trop techniques, voici les quelques grandes problématiques qui ont été recensées :

- ▶ les risques d'agression, de la part des usagers, liés au maniement d'espèces,
- ▶ le stress au travail,
- ▶ la réalisation de travaux sur le lieu de travail,
- ▶ les risques « incendie »,
- ▶ les risques de chutes et les problèmes de circulation sur certains sites,
- ▶ le risque routier et sa limitation par la mise en place de visioconférences,
- ▶ le poids du matériel transporté par les services « nomades », depuis résolu par l'achat de sacs à roulettes,
- ▶ la manutention de papiers, archives, etc.

Alors que le DUERP et le PAP pour les Douanes ont fait l'objet d'un vote favorable des représentants FO, il n'en a pas été de même pour la DDFIP en l'état actuel des documents présentés.

En effet, même si les Chefs de Poste et de Service ont été sensibilisés par l'administration au remplissage du DUERP, il n'en demeure pas moins que beaucoup de codifications présentent des anomalies (par exemple « danger mortel imminent ») que le groupe de travail n'a pas voulu « invalider » sans prendre à nouveau contact avec les agents concernés.

C'est la raison pour laquelle ce groupe de travail devait se réunir à nouveau le 8 avril 2014, avant une nouvelle réunion du CHSCT début mai.

3) Présentation de la dématérialisation du Registre Santé et Sécurité au Travail de la DDFIP 64 :

Ce sujet a été reporté au prochain CHSCT.

4) Information sur l'évolution des effectifs des services douaniers de la DRDDI de Bayonne :

Cette information a confirmé la perte d'un emploi de secrétaire.

5) Réinstallation du Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) :

Dans le cadre de la réinstallation du PRS au deuxième étage du 34 rue Monpezat (prévue à l'été 2014), l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail a fait part de ses observations quant à la surface du site, eu égard aux effectifs. L'administration nous a indiqué qu'il ne sera pas possible à un agent handicapé d'intégrer ce service sans aménagements très coûteux.

Notre commentaire :

Il est fort regrettable que l'Etat ait repoussé l'accessibilité généralisée des personnes à mobilité réduite. Rappelons que le gouvernement a octroyé des délais supplémentaires ; trois ans pour les services publics et les commerces, six ans pour les écoles, et jusqu'à neuf ans pour certains transports ou pour les « patrimoines complexes ».

N'oublions pas qu'un agent souffrant d'un handicap peut solliciter le PRS ou tout autre service, mais également que, malheureusement, nul n'est à l'abri d'un « accident de la vie ». Concrètement, un agent « valide » travaillant dans un service non aménagé, ne pourrait réintégrer ce dernier, à la suite de la survenance d'un handicap.

6) Propositions de travaux/équipements et propositions d'actions pour 2014 :

Ont été retenus, par accord de principe, les projets suivants :

Travaux et équipements pour 2014 :

Concernant la DDFIP :

- ▶ à la DDFIP, 8 place d'Espagne, installation d'une main courante dans l'escalier du rez-de-chaussée, ainsi que la création d'une fenêtre au service courrier.
- ▶ toujours à la DDFIP, 8 place d'Espagne, au service de la dépense, remplacement de la moquette par un film thermoplastique. Les représentants FO-FINANCES 64 ont demandé que le service de la comptabilité puisse en bénéficier aussi. Le Président a répondu qu'il retiendrait ce projet comme prioritaire en 2015.
- ▶ au CDFIP de Pau, rue d'Orléans, désamiantage du local chaufferie, et au SAID Château, à titre d'expérimentation, achat de casques téléphoniques.
- ▶ au CDFIP de Bayonne, rue Vauban, changement des menuiseries (côté Sud) des SIP d'Anglet et de Bayonne, installation de perches électriques et optimisation de l'éclairage.
- ▶ au CDFIP de Biarritz, installation de deux stores intérieurs et pose de gardes corps.
- ▶ au CDFIP d'Oloron, pose de bandes antidérapantes sur l'escalier intérieur.
- ▶ à la Paierie Départementale de Pau, remplacement de la moquette par un film thermoplastique.
- ▶ à la Trésorerie de Mauléon, sous réserve du chiffrage, installation de stores.
- ▶ à la Trésorerie de Bedous, inversion des guichets et installation d'un store intérieur.
- ▶ Pour le Département, diverses dotations de valises à roulettes et aménagements de postes.

Concernant la Douane :

- ▶ à la BSI de Bayonne, amélioration et agrandissement du vestiaire des motards.
- ▶ à la BSI d'Hendaye, achat d'une armoire chauffante pour le vestiaire.
- ▶ à la DR de Bayonne, aménagement des pans inclinés, pose d'une main courante à l'accueil et amélioration de l'éclairage.
- ▶ à la Direction Régionale, pose de bandes antidérapantes.
- ▶ à la Recette Régionale, acquisition d'un équipement de protection dans le cadre des missions de destruction des marchandises saisies.
- ▶ pour les bureaux de Pau, Bayonne et Mont-de-Marsan, équipement de protection pour les agents dans le cadre des missions de contrôle.
- ▶ pour l'ensemble des brigades, dotation de lampes torches de nouvelle génération.
- ▶ concernant le stand de tir, achat d'une fontaine de nettoyage des armes.

Propositions d'actions pour 2014 :

▶ Diverses formations ont été évoquées, notamment celles consacrées aux risques routiers. Dans ce cadre, les représentants FO-FINANCES 64 ont demandé la mise en place d'une formation relative à la conduite dynamique (interception rapide) à destination des agents de la branche surveillance des douanes amenés à effectuer des contrôles sur autoroute.

Cette formation a vocation à être complémentaire à celle déjà dispensée sur ce thème, cette dernière ne prenant pas en compte le facteur vitesse inhérent à ce type de contrôles spécifiques.

Si les arguments de FO-FINANCES 64 ont bien été entendus par les représentants de l'administration, le président du CHSCT souhaite cependant vérifier (auprès de la Direction Générale) la conformité de cette formation avec les prescriptions administratives en la matière.

L'examen de cette demande a donc été renvoyé au prochain CHSCT.

- ▶ Les formations au « risque incendie » sont évaluées à 600 € par site.
- ▶ La formation « manipulation des extincteurs » se chiffre à 750 € la demi-journée pour 15 personnes maximum.
- ▶ Concernant la formation « premiers secours » dont la durée de validité est de deux ans, 60 collègues se verront proposer un « recyclage » pour un coût avoisinant les 750 € la journée, pour 10 personnes.

7) Questions diverses :

- ▶ L'administration nous a fait part de problèmes relatifs à l'insonorisation des locaux médicaux sur Pau et Bayonne.
- ▶ Concernant le parking du CDFIP de Bayonne Vauban, où il y a actuellement 108 places pour 230 agents, l'administration s'est engagée à voir si elle ne pouvait pas récupérer quelques places supplémentaires.

Vos représentants à ce CHSCT

Jean-Philippe ALTHAPE (DDFIP Pau, 05 59 82 24 00)

Emmanuel JALLAN (Douanes Pau)

Jean BERNET (Trésorerie Oloron-Sainte-Marie, 05 59 39 46 55)

Sonia PUCHEUX (Douanes Pau)

Patrick GIRAULT (Service de Publicité Foncière Pau 1^{er} bureau, 05 59 98 69 28)